

# COMMUNE DE GUERCHY

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Convocation : 27/01/2015

Affichage : 10/02/2015

Nbre Elus **15**  
Nbre Présents **13**  
Suffrages **14**  
N° d'ordre **01**  
Nbre délibérations prises  
cette séance **08**  
N° délibération **01/08**

### SEANCE DU 03 FEVRIER 2015

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

089-218901965-20150203-13215horsTAFTA-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/02/2015

Publication : 13/02/2015

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation

L'an

Deux mil quinze

Trois février

Le Conseil Municipal de Guerchy, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Monsieur Mahfoud AOMAR

**ETAIENT PRESENTS** : J-L AUVRAY – J-C. BALLIVET – P. BLANCHE –  
M. DUPIN – E. FAUQUET – M. HELYOT – C. HURTEVENT - T. JEANSON –  
C. LE LEYSOUR – M. MORISSON – M.-L. NIEL – M. PARMENTIER

**ETAIENT ABSENTS** : CLAUSE – M. BECHERT donne pouvoir à M. AOMAR

**Secrétaire de séance** : Magali MORISSON

### **DISCUSSION AUTOUR DU TRAITE TRANSATLANTIQUE POUR DECLARER LA COMMUNE DE GUERCHY « ZONE HORS TAFTA »**

En juin 2013, les Etats européens venaient de donner mandat à la Commission Européenne pour négocier un traité de libre-échange avec les Etats-Unis. En effet, le 8 juillet suivant, l'Union européenne et les Etats-Unis entamaient des négociations en vue de conclure un Partenariat Transatlantique de Commerce et d'Investissement (TTIP) ou Accord de libre-échange transatlantique (TAFTA)

Négocié en secret, et initié notamment par les patrons des grandes multinationales, l'administration américaine ainsi que les dirigeants européens libéraux et sociaux libéraux, ce projet prévoit le démantèlement de toutes les « entraves » à la libre circulation des capitaux, des biens, des services et des personnes entre l'Union Européenne et les Etats-Unis, la création d'instances politiques supranationales non élues pour le diriger et permettrait aux multinationales d'attaquer en justice tout Etat ou collectivité locale qui ne se plieraient pas aux normes du libéralisme.

**Ce traité est une atteinte à nos choix de société.**

Officiellement il vise à la création d'un libre marché entre les Etats-Unis et l'Union Européenne. En réalité, il ne s'agit pas de baisser des droits de douane devenus quasi inexistantes, mais de s'attaquer cette fois aux « barrières non tarifaires », c'est-à-dire

toutes les règles sur la production, sur la consommation, la protection de l'Environnement, qui sont pourtant des choix de société : elles ont été fixées démocratiquement à la suite de débats parlementaires, voire même parfois de référendums populaires.

### **Des négociations sans légitimité démocratique.**

Le mandat et le contenu des négociations sont strictement confidentiels, et seules des fuites permettent d'avoir accès à quelques informations. On sait que la Commission Européenne a récolté les doléances de 140 lobbies et multinationales dans le plus grand secret. Désormais, son seul interlocuteur est le Département d'Etat américain, sans que les parlements ni les citoyens en soient informés.

### **Pour préserver une alimentation saine.**

Les produits les plus taxés sont les produits alimentaires : la viande, les produits laitiers, les farines et le sucre. Supprimer les droits de douane sur ce produit aurait donc des conséquences pour l'agriculture européenne, la fin de la paysannerie pour laisser place à des fermes usines, la fin de nos modes de production et de consommation pour laisser place aux OGM, antibiotiques, et aux hormones de croissance pour la production laitière. Concrètement, des produits comme les poulets lavés avec des substances chlorées produits aux USA, sont interdits dans l'UE car nos normes sont plus exigeantes et les choix des consommateurs différents. Avec TAFTA, il nous faudra pourtant les accepter dans nos assiettes.

### **Les libertés numériques en danger !**

TAFTA vise à réintroduire discrètement ACTA malgré son rejet par le parlement européen en 2012, par le biais de nouvelles mesures relatives aux brevets, droits d'auteur, d'indications géographiques et autres formes de propriété intellectuelle.

### **Une menace pour l'environnement.**

Perçues comme des freins à l'investissement par les Etats-Unis, les règles de protection de l'environnement adoptées par nos parlements pourraient disparaître si TAFTA est finalement signé. Contrairement à l'Union Européenne, les Etats-Unis n'ont jamais signé le Protocole de Kyoto ni la convention sur la biodiversité. L'agriculture y est encore plus industrielle qu'en Europe, l'exploitation du gaz de schiste déjà fortement avancée, et les OGM largement cultivés.

### **TAFTA est une atteinte à la démocratie**

Au-delà des dangers économiques, sociaux et environnementaux que représentent ce projet de traité, nous ne pouvons accepter que l'opinion publique n'ait pas accès au mandat de négociation. Il n'est pas acceptable que le gouvernement français poursuive ces négociations dénuées de toute légitimité démocratique alors même que les collectivités telles que la nôtre avait signalé son besoin de transparence et de pédagogie il y a déjà un an.

### **L'avenir de notre collectivité en danger.**

L'introduction via ce traité d'un tribunal d'arbitrage au service de la protection des investisseurs nourrit les plus grandes craintes par les élus que nous sommes. Ainsi, toute décision d'une collectivité, d'un Etat ou de l'Union Européenne pourrait être l'objet de poursuites par des firmes au prétexte qu'elle entraverait la liberté de commerce et in fine, retirée malgré son caractère démocratique. C'est tout simplement la fin de la démocratie représentative telle que nous la vivons chaque jour qui serait signifiée par là. Nous ne pouvons l'accepter.

Ainsi,

Le conseil municipal, APPROUVE l'exposé ci-dessus et, à l'unanimité

- demande que les négociations sur le Partenariat transatlantique de commerce et d'Investissement (surnommé TAFTA) soient conduites avec un véritable contrôle démocratique et un débat public sur les négociations,
- demande la diffusion publique immédiate de l'ensemble des textes relatifs aux négociations de TAFTA qui représentent une attaque sans précédent contre la démocratie,
- Décide, dès lors, de déclarer la commune de Guerchy « zone hors TAFTA »,

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,  
Mahfoud AOMAR